



Probleme sur un contrat avec un prestataire mariage

Par Aureljerem

Bonjour,

J'ai un problème avec un prestataire d mariage

nous avons signé un contrat en septembre 2017 pour un mariage en juin 2018 avec versement d'acompte etc ?

Nous avons versé les acomptes comme prévu a hauteur de 900 euros pour un montant total de presta de 1500 mais au cours de l'année nous nous rendons compte que ce prestataire nous ment et nous excede a réclamer des acomptes a 6-7h du matin .

nous finissons par utilisé une indication sur son contrat qui dit quantités modifiable jusqu'a 6 semaines avant le mariages afin d'arriver au montant des acomptes déjà versés et de ne plus avoir a dépendre de ce prestataire .

Sommes nous dans notre droit svp?

Aurélie